



LE MOT DU MAIRE

Récemment, l'Association départementale des maires ruraux a tenu son assemblée générale à Bourbon l'Archambault.

Exceptionnellement, Mme Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité a participé aux débats et accepté de répondre aux nombreuses sollicitations des élus, dont j'étais.

Nous n'avons pas manqué d'exprimer nos inquiétudes quant à l'avenir de nos territoires ruraux et la ministre, sans doute avec une pointe d'ironie, a fini par nous reprocher d'être trop pessimistes, estimant que nous devrions, au contraire, afficher un optimisme sans faille vis-à-vis de nos concitoyens.

N'est-ce pas un peu trop demander dans le contexte actuel ?

- l'objectif de « zéro artificialisation des sols » présente évidemment un intérêt écologique mais n'autorisera pratiquement plus aucune construction d'habitations nouvelles dans nos communes,
- l'offre médicale ne cesse de se réduire,
- les commerçants, les artisans et les agriculteurs sont touchés de plein fouet par la hausse des prix de l'énergie et il leur est difficile de se fixer des objectifs à long terme,

- le dérèglement climatique s'emballe et dépasse les prévisions ...

Pour ma part, je fonde seulement l'espoir que cette période de crise nous amènera à faire preuve d'imagination pour repenser nos modes de vie et concevoir une nouvelle organisation de nos sociétés, qui garantisse plus d'égalité entre les territoires, un accès identique aux services pour tous, tout en conciliant la préservation de notre planète.

Les élus municipaux comme les élus communautaires ont pleinement conscience de ces défis à relever et y travaillent de leur mieux avec les moyens dont ils disposent.

Ainsi, à Franchesse, l'épicerie devrait enfin réouvrir en début d'année prochaine. Vous pourrez d'ailleurs rencontrer le nouveau gérant, David Gilis (et sa compagne Stéphanie Delannoy), et découvrir leur projet, lors de la cérémonie des vœux prévue le dimanche 8 janvier prochain.

J'espère donc que vous viendrez nombreux et, d'ici là, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, dans le partage et la fraternité.

Gérard Vernis

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Dimanche 8 janvier 2023 : Vœux du maire.
- Samedi 25 mars 2023 : Bal country.
- Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril 2023 : Brocante de l'Amicale laïque.
- Lundi 29 mai 2023 : Randonnée de l'Amicale laïque

Mairie : 11 pl. Marguerite Chanier - 03160 Franchesse - Tél : 04 70 66 26 26
Courriel : mairie-franchesse@wanadoo.fr - Site internet : www.franchesse.fr - Page Facebook : Mairie de Franchesse
Agence postale communale : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h00-11h15.
Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30 - Samedi 9h00-12h00.
Permanences France Services : Tous les premiers jeudis du mois de 9h00 à 12h00 à la salle polyvalente.

Événements du second semestre 2022

FETE PATRONALE

L'été dernier, le **Comité des fêtes** a organisé la traditionnelle et réputée fête de la Saint-Etienne.



Le 5 août, la fête patronale 2022 a débuté par le **concours de pétanque du vendredi soir**. 70 équipes ont pu s'affronter sur le stade des tutelles à Franchesse. La manifestation s'est terminée tard le soir. De l'avis de tous, ce fut un succès.

Le samedi 6 août les **rifles** ont été organisées avec à la clé de multiples bons d'achat, les traditionnelles charcuteries et poubelles garnies. C'est dans une salle comble que les lots ont été distribués aux participants.



L'après-midi, les forains se sont installés sur la place Pierre Brizon pour la **fête foraine** de la Saint-Etienne.

Après la traditionnelle **retraite aux flambeaux** dans le bourg, accompagnée par la Lyre de Baugy, le **bal** a débuté, animé par le DJ Romain Jardoux dont le professionnalisme a été très apprécié de tous.

Dimanche 7 août, la météo toujours clémente a permis aux différentes animations prévues d'avoir lieu. La compagnie *La siphonnée* a interprété le spectacle « **Miss Lulu et les zéboueurs** ». La plupart des personnes présentes ont pu apprécier une certaine fragilité et une sensibilité d'artiste, et aussi un engagement autour de différents sujets comme le gaspillage alimentaire ou encore l'obsolescence programmée. Son interprète Mélinda Bouisse a su capter l'attention du public par les différentes lectures de son spectacle.

L'association Lucky Country Time de Franchesse a animé un **atelier de danse country**.

En soirée, le **repas du dimanche soir** a été préparé par les bénévoles. Pour cette édition, au menu nous avons le délicieux jambon à la broche. Ce repas a été un franc succès avec plus de 120 convives.

Romain Jardoux a de nouveau assuré le **bal du dimanche soir** qui a été très apprécié des Lanciers

et touristes de passage. Car à Franchesse, c'est une tradition, la fête patronale de la Saint-Etienne est une fête multigénérationnelle.

Lundi 8 août, les bénévoles ont organisé des **jeux pour les enfants**. Mélinda Bouisse a animé un atelier sculpture de ballons, apprécié des petits comme des grands. Enfin un **verre de l'amitié** a été offert par le Comité des fêtes à tous les participants.

Suite à un contrôle de la zone de tir par la gendarmerie, le **feu d'artifice** a enfin pu être tiré. David Aumaître a ensuite animé la **dernière soirée** de cette fête patronale.

SOIREE COSTUMEE

Une choucroute cuisinée par les bénévoles du **Comité des fêtes** accompagnait le repas du 3 décembre animé par Romain Jardoux. La bonne humeur que les membres du comité prennent soin de partager à chaque manifestation a permis à tous les convives de profiter d'une belle soirée.

Au menu, bien sûr, nous avons un dessert qui a fait son petit effet : un vacherin à la vanille confectonné par notre chef cuisinier. Dans un esprit de générosité, le prix du repas a été limité à 16 €, ce qui représente une petite participation pour couvrir les dépenses. En deuxième partie de soirée, un bal costumé ouvert à tous, a prolongé la nuit de fête.

Le Comité des fêtes est très satisfait de l'engouement du public pour toutes ses manifestations et remercie tous les intervenants et bénévoles.

BAL TRAD

Un Bal Trad a été organisé par l'**association Cap au village** le 24 septembre 2022. L'animation était assurée par le duo Meunier Buteau avec les musiciens Patrick Bouffard, Yannis Duplessis, Pierre Juvet, Claire Langevin et Uriel Vernis.

MARCHE BIO

Vendredi 16 septembre 2022, s'est déroulé le marché bio et festif organisé par Allier Bio. De nombreux producteurs ont répondu présent et le public aussi. Une occasion de faire ses courses et de dîner sur place avec des plats bio bien sûr.



La Communauté de communes du bocage bourbonnais et la commune de Franchesse se sont associées à cet événement.



Patrick Bouffard, Yannis Duplessis et Uriel Vernis ont animé toute la soirée avec leur musique traditionnelle.

LES BALADINS EN FETE

Samedi 15 octobre 2022, l'association des Baladins a organisé sa première manifestation. Une très belle **randonnée** de 19 km a été balisée sur les chemins de Franchesse, Limoise et Pouzy-Mézangy. De nombreux marcheurs, cavaliers et attelages de chevaux ont participé et ensuite partagé un **déjeuner** préparé par les Baladins.



Une **brocante** a également eu lieu au stade. La journée s'est terminée par un **repas** et une **soirée dansante** où plus de 90 personnes se sont retrouvées dans la bonne humeur. Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui n'a pas ménagé ses efforts, sous la houlette de leur présidente Pierrette Popy.

ASSOCIATION LUCKY COUNTRY TIME

Nouvelle association à Franchesse, « Lucky Country Time » connaît déjà le succès. Un **bal country** a été organisé le dimanche 11 décembre, une première à Franchesse. Plus de 80 participants ont pu découvrir une **play list** de 40 danses. Collations et boissons ont entretenu le moral des danseurs.

Des **cours de danse country** ont lieu le mercredi à la salle des fêtes de Franchesse. Trois niveaux de cours sont proposés : débutant de 18h00 à 19h00, novice de 19h00 à 20h00, intermédiaire de 20h00 à 21h00. Des cours ont aussi lieu le mardi de 14h30 à 16h30. Vous êtes attendus nombreux. Ambiance

conviviale garantie. Les trois premiers cours sont offerts.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, la commune de Franchesse a commémoré la victoire du 11 novembre 1918 en hommage à tous les « morts pour la France » et en particulier ceux de la commune.



Un cortège conséquent s'est rendu au cimetière pour déposer une gerbe au monument aux morts et observer une minute de silence.

La cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts de la place Marguerite Chanier.



« Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires. Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécu. Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis-chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin ». Extrait du discours de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, lu par le Maire.

HALLOWEEN

C'est une joyeuse bande d'enfants maquillés et déguisés qui se sont retrouvés mercredi 26 octobre pour fêter Halloween dans la salle des jeunes au presbytère.



Des ateliers peinture, décoration et maquillage ont été organisés par les parents. La journée s'est terminée par un goûter et l'anniversaire de Marie.

Un grand merci aux parents et grands-parents qui se sont mobilisés pour la réussite de cet après-midi.



CONCERT DU QUATUOR STANZI

Samedi 5 novembre 2022, les deux concerts « Bouge ta flûte » du quatuor Stanzi ont affiché complet dans la salle des fêtes de Franchesse. Petits et grands ont pu redécouvrir l'opéra de Mozart *La flûte enchantée*, adapté pour le quatuor dans une mise en scène originale.



Les quatre musiciennes et aussi comédiennes ont, durant plus d'une heure, raconté l'histoire de cet opéra et l'ont rendu accessible et ludique pour tous. Un beau moment de musique et de convivialité.

REPAS DU CCAS

Ambiance festive pour ce repas d'octobre 2022. Une assemblée moins nombreuse qu'espérée (une trentaine de participants) mais très motivée et joyeuse.



Le repas a été préparé et servi par l'équipe du CCAS. Une entrée à base de betteraves rouges et de crème fraîche créée par Eric Bouchon, suivie d'un plat de jambon mariné avec un gratin de légumes préparé par le traiteur Tauveron, puis salade, fromage et un très beau gâteau de la boulangerie Léger ont composé ce repas très apprécié.

Les menus disposés sur les tables avaient été peints par les enfants de l'école.

En conclusion, une très belle journée d'amitié.

CABARET D' HUBERTINE

Dimanche 13 novembre 2022, le Collectif Hubertine Auclert a organisé un après-midi de spectacle à Franchesse, avec le Centre social de Lurcy-Lévis et l'association Les Décidées.



Ce collectif a pour but de promouvoir toute action concourant à faire avancer l'égalité entre les êtres humains. Originaire de l'Allier, Hubertine Auclert (1848-1914) s'engage très tôt dans le « féminisme » et défend en particulier le droit de vote pour les femmes et l'égalité sur les droits politiques et civiques.

Après la projection d'un film présentant Hubertine Auclert, le Cabaret d'Hubertine est entré en action pour le plaisir de tous.

La conteuse Maryline Mallot et les humoristes Stéphanie Ména et Benjamin Lecocq ont, avec humour et talent, défendu l'égalité hommes-femmes.

Ensuite, les musiciens de l'ensemble musical « les Forts et verts » ont régalé le public par leurs chansons et leur humour.



Pour en savoir plus sur le Collectif, une page Facebook : Collectif h.auclert.

Travaux et entretiens réalisés

LES BOUCHETS

Au début de septembre 2022, la route vers les Bouchets à partir de la route départementale 135 a été rénovée par les équipes du **Syndicat de voirie d'Ygrande**.



RENOVATION DES FAÇADES DES BATIMENTS DE LA COMMUNE

Les façades de la **mairie** ont été rénovées. Un lessivage et deux couches de peinture ont été réalisés par l'**entreprise Aubouard** de Bourbon l'Archambault en ce mois d'octobre 2022.



Ensuite, l'entreprise a nettoyé les façades de l'**ancienne poste** et du **presbytère**.



LA COMMUNE A L'HEURE DES ECONOMIES D'ENERGIE

Comme nous tous, la commune de Franchesse prend de plein fouet l'impact de l'augmentation des coûts de l'énergie. Bien qu'un « bouclier tarifaire » protège pour l'instant les petites communes comme la nôtre, l'augmentation des charges est importante. Et nous ne savons pas comment la situation évoluera. Nous avons donc pris des **décisions d'économie** afin de limiter l'impact sur notre budget tout en maintenant à l'identique l'accès à nos salles communales pour les associations et particuliers qui en auraient besoin.

Le **chauffage** est dorénavant fixé à 19 degrés dans tous les bâtiments communaux et nous invitons tous les utilisateurs à respecter ces **consignes** et nous aider à limiter les consommations en maintenant les portes fermées et en éteignant chauffage et lumière en fin d'utilisation des espaces publics.

L'**éclairage public** est aussi un poste de dépense important. Aussi, comme de nombreuses autres communes, nous proposons de modifier le nombre de candélabres et l'amplitude horaire **en commençant par faire un test**. Aussi, à l'occasion de la mise en place des illuminations de Noël, les **horaires** de l'éclairage public seront adaptés. L'ensemble des

foyers lumineux qui s'éteignent déjà à 22h30 (y inclus les deux foyers actuellement allumés en permanence place de la Poissonnerie et à l'entrée de l'impasse Franz Brunet) seront éteints de 22h00 à 7h00 (au lieu de 22h30 à 6h30). Le nombre de foyers lumineux Route de Rouère étant excessif, deux d'entre eux seront éteints en permanence.

Après bilan, d'autres mesures pourront être prises, notamment en équipant d'**ampoules LED** les foyers lumineux et en revoyant les amplitudes horaires.

Ces modifications dépendent du planning du SDE (syndicat départemental de l'énergie de l'Allier) qui est bien chargé pour les mois à venir compte tenu des nombreuses demandes de modification des communes.

La commune compte faire baisser ses dépenses et aussi réaliser une démarche citoyenne et écologique visant à diminuer la pollution lumineuse et la consommation d'énergies fossiles génératrices de gaz à effet de serre.

Les nouveaux services

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Une bourse au permis de conduire a été mise en place par la commune. Le **montant** de l'aide s'élève à 200 €.

Pour pouvoir en bénéficier, plusieurs **conditions** sont requises, notamment être domicilié à Franchesse et avoir 17 ans révolus. En contrepartie, le bénéficiaire de l'aide devra effectuer au minimum dix heures de bénévolat auprès d'une association de la commune de Franchesse.

Une convention de partenariat entre l'**auto-école** et la commune a été mise en place. Le demandeur de l'aide devra faire signer cette convention à l'auto-école de son choix. L'aide sera versée directement à l'auto-école après réalisation des heures de bénévolat et obtention du permis de conduire par le bénéficiaire.



Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter la mairie. Pour prétendre à la bourse au permis de conduire, un **dossier** est à remplir et différentes pièces sont à joindre. Si vous êtes éligible à l'aide et que vous souhaitez en profiter, toutes les

modalités vous seront exposées lors du retrait de votre dossier en mairie.

SALLE DES JEUNES

La commune de Franchesse met la **salle du presbytère** à disposition des jeunes afin que ceux-ci puissent se retrouver entre eux. La salle a été aménagée par la commune, notamment agrémentée d'un salon et d'un baby-foot. Ces installations ont pour but d'apporter aux jeunes Lanciers des moments de partage ludiques et joyeux, dans le respect de chacun.



Les **horaires d'ouverture** en période scolaire seront les mercredi et samedi de 15h00 à 18h00. En période de vacances scolaires, la salle pourra être mise à disposition du mardi au samedi de 15h00 à 18h00.

Les clefs seront à retirer soit à la mairie aux horaires d'ouverture, soit auprès d'un élu en cas de fermeture de la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

Le dossier : arnaques, escroqueries, cambriolage

Quelques conseils de la gendarmerie

ESCOQUERIES EN LIGNE

Les escroqueries en ligne peuvent prendre plusieurs formes mais leur but est toujours le même : vous extorquer des informations et de l'argent en récupérant mots de passe, données personnelles, coordonnées bancaires, accès à vos comptes en ligne...

Comment identifier une arnaque ?

Les sujets des arnaques en ligne se renouvellent régulièrement mais le fonctionnement reste souvent le même : vous recevez une fausse information que vous êtes invité à corriger en cliquant sur un lien.

Les **exemples** sont nombreux :

- ✓ Vous recevez un mail ou un SMS provenant d'un expéditeur ou d'un organisme de confiance, vous invitant à **cliquer sur un lien** pour mettre à jour votre compte, toucher une somme ou affranchir un colis ;
- ✓ Lors de votre navigation, vous découvrez un juteux **filon pour investir** simplement dans une cryptomonnaie (Bitcoin, Ethereum) ;
- ✓ Quelqu'un vous contacte par téléphone ou par SMS pour vous proposer une **formation** grâce à vos droits et on vous accompagne dans la création de votre compte ;
- ✓ Un mail vous indique qu'on a **piraté** votre webcam, enregistré votre historique de navigation sur des sites pornographiques et, bien entendu, recueilli la liste de tous vos codes et contacts.

Tout cela est faux ! **Comment réagir** si vous avez un doute sur le message reçu ?

- ✓ Ne paniquez pas ! Vous n'avez sans doute rien de compromettant à vous reprocher ;
- ✓ Ne cliquez pas sur un lien ou une pièce jointe sans être sûr de la fiabilité de son expéditeur ;
- ✓ Vérifiez l'adresse de l'expéditeur. Contactez-le par un autre canal ou regardez l'adresse d'expédition. Un organisme officiel aura presque systématiquement une adresse mail de type « ne-pas-repondre@ministere.gouv.fr » ;
- ✓ Ne répondez jamais à un mail suspect ou à du chantage, pour ne pas montrer à l'expéditeur que vous êtes réceptif au message et ne payez pas de demande de rançon ;
- ✓ Changez vos mots de passe régulièrement, évitez d'avoir le même mot de passe pour chaque compte afin d'éviter les contaminations en chaîne et, si possible, activez l'authentification à double facteur ;
- ✓ Faites des captures d'écran et signalez le mail ou le sms sur le site signal-spam.

Vous avez déjà payé ou communiqué des informations personnelles ? Vous êtes victime d'une escroquerie. Dans ce cas :

- ✓ Vérifiez qui a accédé aux comptes dont vous avez communiqué les identifiants ;
- ✓ Changez immédiatement les mots de passe des comptes compromis ;
- ✓ Adressez-vous à votre banque pour tenter de faire annuler le paiement ;
- ✓ Signalez les faits sur le site internet-signalement.gouv.fr ;
- ✓ Rendez-vous à la gendarmerie pour déposer plainte pour escroquerie ou extorsion de fonds, ou adressez votre plainte par écrit au Procureur de la République du tribunal judiciaire de Moulins.

Pour aller plus loin

Apprendre à bien gérer ses mots de passe sur le site cybermalveillance.gouv.fr

Signaler une escroquerie ou un comportement dangereux sur Internet avec la plate-forme dédiée du ministère de l'Intérieur.

CAMBRIOLAGE

Vous êtes victime d'un cambriolage ?

Premier réflexe : gardez votre calme, ne touchez à rien et appelez le 17 immédiatement. Prenez des photos en attendant l'intervention des forces de l'ordre.

Vous devez ensuite vous rendre sans délai dans la brigade de gendarmerie dont vous dépendez pour déposer plainte.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi déposer plainte par un courrier papier adressé au Procureur de la République.

Comment limiter les risques de cambriolage ?

Quand **vous êtes chez vous**. Vérifiez la sécurité de votre habitation :

- ✓ Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur ;
- ✓ Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme) ;
- ✓ Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clef sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- ✓ Ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

Bon à savoir.

Vous pouvez faire intervenir chez vous un référent sûreté, gendarme ou policier expert en sécurité et vidéoprotection. Il réalisera une consultation gratuite et vous bénéficierez de ses conseils pour protéger

vosre logement. Contactez la brigade de gendarmerie pour en savoir plus.

Avant de passer à l'action, les cambrioleurs font souvent des repérages, en se faisant passer pour des démarcheurs à domicile. Soyez attentifs et n'hésitez pas à signaler un comportement qui vous semble suspect, en relevant si possible des éléments précis d'identification : véhicules (type, marque, couleur, immatriculation) ou individus suspects (caractéristiques physiques, vêtements).

Quelques bons réflexes pour éviter les cambriolages quand **vous vous absentez** :

- ✓ Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes ;
- ✓ Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami ;
- ✓ N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou email) ;
- ✓ Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets ;
- ✓ Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.

L'Opération Tranquillité Vacances, c'est quoi ?

Pour éviter les cambriolages, les squats et les tentatives d'effraction en votre absence, vous pouvez bénéficier gratuitement du dispositif Opération tranquillité vacances. Les gendarmes et les policiers veilleront sur votre logement lors de leurs patrouilles et vous préviendront en cas d'anomalie.

DEMARCHAGE A DOMICILE

Le démarchage à domicile (aussi appelé porte-à-porte ou vente à domicile) est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Mais certains délinquants utilisent ce prétexte pour pénétrer dans votre logement afin de commettre un vol ou effectuer un repérage.

Démarchage : distinguer le vrai du faux

Les « vrais » démarcheurs sont des travailleurs indépendants ou rattachés à une entreprise, qui doivent pouvoir justifier de leur identité et de leur profession. Le contrat signé doit aussi respecter plusieurs conditions (délai de rétractation, devis, conditions de paiement) pour être considéré comme valide.

Les « faux » démarcheurs utilisent le prétexte du porte-à-porte pour s'introduire chez vous afin d'effectuer un repérage en vue d'un cambriolage ou de voler de petits objets de valeur. Ils agissent en général par deux.

Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques **bons réflexes** :

- ✓ Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas) ;
- ✓ Exigez la présentation d'une carte professionnelle ;
- ✓ Ne signez rien avant d'avoir le devis en main ;
- ✓ Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté ;
- ✓ En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur ;
- ✓ Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir les forces de l'ordre.

Démarchages à la fausse qualité

Des malfaiteurs peuvent aussi se faire passer pour des gendarmes ou des policiers afin de pénétrer chez vous. Leur procédé est le suivant : après avoir simulé l'interpellation d'un faux cambrioleur, ils vous demandent de vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux, et par la même occasion, en profiter pour vous les dérober.

De la même manière, ils peuvent se faire passer pour des agents du service public (EDF, La Poste, eaux etc.) dans l'objectif, sous couvert d'un motif impérieux, de rentrer chez vous et de vous distraire, tandis qu'au même moment un complice se charge de faire le tour de votre habitation.

Conseils : Ne laissez pas entrer des inconnus chez vous, réclamez une carte professionnelle ou une lettre de mission, et en cas de doute appelez le 17.

Démarchages et abus de faiblesse

L'abus de faiblesse est le fait de vendre un produit ou faire signer un devis à une personne en profitant de son ignorance, de sa faiblesse physique ou mentale. Le vendeur a connaissance de la vulnérabilité de la personne, et peut aller jusqu'à exercer des pressions répétées pour manipuler la victime de manière à obtenir son consentement.

Vous ou un de vos proches avez été victime d'un démarchage abusif menant à un abus de faiblesse ? Des voies de recours existent pour contester et annuler les contrats souscrits. Consultez-les sur service-public.fr.

Vous pouvez également déposer plainte en vous rendant dans la gendarmerie à laquelle vous êtes rattaché. La plainte sera ensuite transmise au procureur de la République pour qu'il décide des suites à donner à l'affaire.

Si vous ne connaissez pas l'auteur des faits, vous pouvez remplir une pré-plainte en ligne avant de vous déplacer. De cette manière, les policiers ou les gendarmes seront déjà en possession des éléments de votre plainte lors de votre rendez-vous.

Activités économiques à Franchesse

Cette rubrique est l'occasion de présenter des artisans, artistes, commerçants et prestataires de services de la commune

FERME DEBARNOT

Nos producteurs ont du talent !

La ferme de Lisa et Clément Debarnot vient de recevoir deux prix récompensant leur production de produits laitiers. Une **médaille d'or** au concours international de Lyon 2023 pour leur yaourt nature et un **trophée fournisseur** dans la catégorie des produits laitiers, décerné à Paris pour les trophées nationaux Agrilocal. Agrilocal est une plateforme nationale d'achat et de vente de produits alimentaires pour les restaurants scolaires.



Clément élève 22 vaches laitières, essentiellement nourries à l'herbe et qui pâturent huit mois dans l'année sur 57 hectares. 90 % du lait produit est transformé en yaourts, crèmes desserts et fromages blancs, pour une production de 30 000 yaourts à la semaine. A ce jour la ferme a contractualisé sur Agrilocal plus de 800 marchés et fourni 87 acheteurs.

Afin de partager ses valeurs, la ferme ne ménage pas ses efforts, et intervient chez les acheteurs à leur demande, propose des visites de l'exploitation, ce qui lui a valu d'être lauréat des trophées Agrilocal03 trois années de suite (2017 à 2019). Depuis, l'exploitation continue de s'engager et a mis en place des caisses plastiques pour ses livraisons de yaourts et crèmes desserts pour limiter la consommation de cartons. Elle souhaite également développer cette année des conditionnements en sceau de 5 kg pour diminuer l'utilisation du plastique, et réduire les émissions de carbone produits par la ferme.

L'ESTHETIQUE A DOMICILE

Justine Esteves, 31 ans, a créé son entreprise *L'esthétique à domicile* à Franchesse en septembre 2022. Elle a suivi des études d'esthétique, cosmétique et parfumerie à l'Ecole Fournier de Vichy. Avec 10 ans d'expérience en tant que spa praticienne et spa manager, Justine est à l'écoute de sa clientèle et a à cœur de vous satisfaire.

Elle se déplace chez vous à Franchesse et ses alentours (20 km).

L'esthétique à domicile

06 73 25 88 65

Jours & Horaires d'ouverture
 Du Mardi au Jeudi de 9h à 12h & de 14h à 19h
 Le Vendredi de 9h à 12h & de 14h à 18h
 Le Samedi de 10h à 16h

à Franchesse (03160) et ses alentours (20km)

L'esthétiqueADomicile

Il vous sera proposé épilations, soins du visage et du corps, manucure, soin des mains et des pieds, pose de vernis semi-permanent, et une carte de fidélité.

L'esthétique à domicile

ÉPILATIONS	
/ Sourcils	8,50€
/ Création ligne sourcils	10,50€
/ Lèvre ou menton	7,50€
/ Visage	23€
/ Aisselles	14€
/ Maillot	14€
/ Maillot semi-intégral	24€
/ Maillot intégral	28€
/ Demi-bras	15€
/ Bras	17€
/ Demi-jambes	17€
/ Cuisses	17€
/ Jambes entières	23€
FORFAITS	
/ Aisselles + Maillot + Demi-jambes	37€
/ Aisselles + Maillot semi-intégral ou intégral + Demi-jambes	47€
/ Aisselles + Maillot + Jambes entières	43€
/ Aisselles + Maillot semi-intégral ou intégral + Jambes entières	53€
SOINS VISAGE	
/ Nettoyage de peau (40 min)	32€
/ Soin adapté au type de peau (60 min)	62€
/ Soin du visage peau acnéique (80 min)	82€
/ Soin du visage 1 ^{ères} rides (70 min)	67€
/ Soin du visage relaxant (70min)	70€
(avec pochons thai)	
SOINS CORPS	
/ Soins du dos (gommage & massage) (45 min)	41€
/ Massage relaxant (40 min)	37€
/ Massage relaxant (60 min)	63€
/ Massage tonique (40 min)	37€
/ Massage tonique (60 min)	63€
/ Soin du corps Evasion (75 min)	81€
(gommage corps + massage relaxant & pochons thai)	
Le COIN des ONGLES	
/ Pose de vernis semi-permanent	30€
/ Manucure (limage + soin des cuticules + massage)	25€
/ Pose de vernis semi-permanent + Manucure	45€
/ Soin des mains (gommage + massage + masque) (40 min)	32€
/ Soin des pieds (gommage + massage + masque) (40 min)	32€
/ Décoration semi-permanent	5€
/ Dépose de vernis semi-permanent	12€

N°SIRET: 888 948 577 00018

Ne pas payer sur la voie publique

Les partenaires

ALLIER TRI

Au début de l'aventure, en 2016, sept collectivités s'étaient entendues pour créer la Société publique locale (SPL) Allier Tri. Son objectif : concevoir, réaliser et exploiter un **centre de tri** simplifié des déchets ménagers et assimilés installé sur le site du Sictom Nord Allier à **Chézy**. Avec un budget de 13 millions d'euros et une capacité de réception de plus de 20 000 tonnes, il devait faire entrer notre département dans l'ère de la modernité. Six ans plus tard, la pertinence d'Allier Tri n'est plus à démontrer.

Qu'est-ce qu'une Société publique locale ?

Créée par la loi 2010-559, la Société publique locale est une société anonyme de droit privé avec un actionnariat à 100 % public.

Elle est dirigée par un Conseil d'administration composé exclusivement de membres (18) de la SPL, désignés par une assemblée délibérante d'actionnaires.

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président pour un mandat de deux ans. A l'heure actuelle, son **président** est monsieur Bernard Tigé.

Madame Jackie Renaud en est la **directrice générale**.

Ce sont les actionnaires qui délèguent à la SPL la gestion d'un service public.

Dorénavant cogéré par ses cinq actionnaires (Sictom de Cérilly, Sictom Nord Allier, Sictom Sud Allier, Sictom de la région montluçonnaise, Vichy communauté), le centre de tri accueille près de 23 000 tonnes de **déchets issus des bacs jaunes** des Bourbonnais. Il les trie, les reconditionne et les expédie vers différentes filières de valorisation dédiées.

Ainsi, les papiers redeviennent du papier, les cartons du carton, les briques de lait des boîtes à œuf ou du papier toilette, les bouteilles plastiques des textiles polaires ou de nouvelles bouteilles. Quant à l'acier et à l'aluminium, une fois compactés, broyés et chauffés jusqu'à la fusion, ils sont transformés en de nouveaux objets comme des pièces automobiles, des bombes aérosols, des vélos, des gouttières, des boîtes de conserve, des canettes.

Modèle de coopération départementale, Allier Tri est devenu un outil à fortes technologies, efficient et ambitieux. Non seulement elle trie 100 % des emballages et des papiers produits par les Bourbonnais mais, conséquemment, elle transforme les déchets en matières premières. Elle permet ainsi d'**économiser les ressources de la planète** et de mieux la préserver pour nos enfants. D'où l'**intérêt de trier** le mieux possible.

Par ailleurs, les ordures ménagères coûtent de plus en plus **cher à enfouir** alors que les déchets emballages issus des bacs jaunes rapportent des **ressources** et permettent de ralentir la hausse de la TEOM (taxe enlèvement des ordures ménagères) payée par tous les ménages.

CENTRE SOCIAL DE LURCY-LEVIS

Le secteur du Centre social rural de Lurcy-Lévis s'étend sur douze communes pour lesquelles divers projets sont élaborés. Ils tendent à la mise en place de lieux d'animation et favorisent la participation active des habitants.



Education	Relais petite enfance, accueils de loisirs et périscolaires, accompagnement à la scolarité
Emploi	Mission locale Soutien administratif
Bien vieillir	Portage de repas Mandataire
Numérique	Aides diverses dans les démarches administratives Ateliers numériques adultes gratuits bi-hebdomadaires
Santé	PMI Amallis
Budget	Actions Familles Aide aux vacances
Parentalité	Lieu d'accueil enfants parents, café des parents
Culture	Le livre prend l'air, le bistrot des familles
Mobilité	Aide au transport Prêt de véhicule

Ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 9h00 à 1200, ainsi que **l'après-midi** des lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30.

Présidente : Anne-Marie Davoust
 1, boulevard Gambetta - 03320 Lurcy-Lévis
 Tél. : 04 70 67 91 35
 c.s.lurcy@wanadoo.fr
 Directrice : Marinette Bellet
 Coordinateur : Pierre Giraud
 Accueil : Orlane Dujon
 Comptabilité : Emna Collis
 Portage de repas : Nicole Etienne
 Relais petite enfance : Carmen Baldwin
 Enfance : Audrey Fargeix
 Parentalité : Sylvène Gobin
 Familles : Béatrice De Almeida

A noter : Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50 % sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 €, réduction 500 € ou crédit d'impôt (500 €) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.

▫ **Entreprises, artisans, collectivités, associations**, nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

▫ **Vous êtes demandeur d'emploi**, nous pouvons vous proposer :

- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles ;
- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi, rédaction de CV, lettre de motivation...).

- Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.

- Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ETTI Adef+, Unités territoriales d'action sociale et les assistantes sociales des secteurs, MDPH...

Au 30 septembre 2022, nous avons mis à disposition 142 demandeurs d'emploi.

▫ **Permanences et inscriptions sur rendez-vous :**

Nous vous accueillons **au siège** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (17h00 le vendredi).
 Permanence à Bourbon l'Archambault (Château Bignon) le lundi de 8h45 à 10h45.

MISSION LOCALE



Jeunes 16-25 ans
Affirmez votre
potentiel!



Venez rencontrer Philippe PERRIN

Permanence de Bourbon l'Archambault
 Château Bignon - 92, Boulevard Jean Bignon - 03160 Bourbon l'Archambault
04-70-48-26-50

Le lundi de 9h30 à 12h30
 Le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Ensemble nous pouvons

- Travailler à l'élaboration de votre projet professionnel
- Vous permettre d'avancer dans votre recherche d'emploi ou formation
- Faciliter la rencontre avec les entreprises et les employeurs

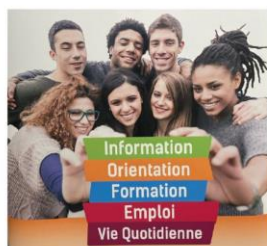
Et aussi à votre écoute pour toutes questions en matière de logement, santé, aides...



www.ml-moulins.fr



[missionlocale.moulins](https://www.facebook.com/missionlocale.moulins)



NORD BOCAGE

Nord Bocage est une association intermédiaire de proximité au service :

- des demandeurs d'emploi et des particuliers,
- des entreprises, des artisans, des collectivités,
- des associations...

Elle intervient sur les **secteurs** de Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins

1, bd Gambetta - 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59 / E-mail :

air.nordbocage@orange.fr

Les bonnes raisons de faire appel à Nord Bocage :

▫ **Particuliers**, vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...), contactez Nord Bocage au 04 70 67 85 59.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

Nord Bocage est l'employeur : l'association signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

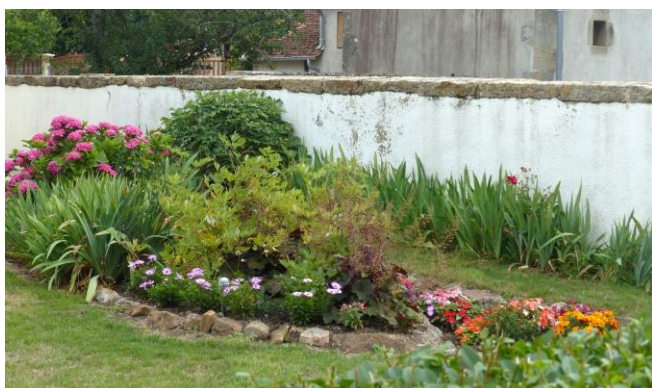
Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- Julien Barbat,
- Eric Bouchon,
- Christian Collaye,
- Mathéo Lafleurriel,
- Vincent Lecocq,
- Christine Prieur,
- Léa Sallé,
- Gérard Vernis.

Franchise embellie

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Des jardins tous plus beaux les uns que les autres. Un grand merci aux jardinières et jardiniers qui participent à l'embellissement de notre village.



Suivant leur classement, les maisons et fermes fleuries sont primées et reçoivent un **bon d'achat** à échanger chez l'horticulteur Raguet à Bourbon l'Archambault.



Classement final des maisons fleuries - année 2022

NOM	Adresse	Catégorie*	Classement	Bon d'achat
Meunier Sylviane	Le Village	1	1	40 €
Thuard Thérèse	Le Pré à la Croix d'Or	1	2	40 €
Valnon Chantal	1, la Palissade	1	3	40 €
Baillard Marie-Noelle	1, route de Coulevre	1	4	40 €
Govignon Roland	Le Champ de la Grange	1	5	25 €
Diat Carine	La Rougeasse	1	6	25 €
Govignon Yves	13, route de Limoise	1	7	25 €
Audoux Patricia	1, route d'Ygrande	1	8	25 €
Yonnet Camille	21, rue des Lanciers	1	9	25 €
Cheminot Marie	Le Coq	1	10	25 €
Prieur Gisèle	Chauffaud	1	11	25 €
Guay Ghislaine	4, Les Drugneaux	1	12	25 €
Collin Nicole	27, rue des Lanciers	2	1	40 €
Desamais Nicole	7, Place Marguerite Chanier	2	2	40 €
Desurier Paulette	22, Fbg de la Madeleine	2	3	40 €
Petit Christiane	9, Place Pierre Brizon	2	4	40 €
André Jean Paul	La Marchandière	7	1	40 €
Valnon Jacqueline	Les Regnaults	7	2	40 €
Marsal Julien-Gite l'Hortensia	Place Françoise Cléménçon	8	1	40 €

* Catégories : 1 - Maison individuelle avec jardin ou cour ; 2 – Maison avec possibilité réduite de fleurissement ; 7 – Ferme fleurie ; 8 – Hébergement touristique

Vous trouverez des **photos** de tous les lauréats sur le site internet de la commune.



Remise des prix lors des vœux à la mairie début janvier 2023.



Ecole

Ce premier septembre 2022, 12 élèves ont franchi les portes de la maternelle à Franchesse, alors qu'ils étaient 40 à l'école primaire de Saint-Plaisir. Les enfants de Franchesse ont retrouvé Laetitia Duprat, directrice de l'école, Marianne Lottin, Atsem, Sabrina Lamy, Atsem et Beatrice Delaume, adjoint technique.



De nombreux projets sont déjà sur les rails comme le prix des incorruptibles 2022-2023. Des livres seront lus en classe.

Comme l'année dernière, les élèves pourront voter pour leurs livres préférés.

Avec l'Usep, les enfants participeront au P 'tit bal à Bourbon l'Archambault, danseront et rencontreront d'autres écoles maternelles. Du cinéma est aussi prévu.

D'autres programmes sont en projet et viendront au cours de l'année.

Des travaux ont été réalisés par la commune pour cette rentrée : les jeux de la cour de récréation ont été réparés, un nouveau placard a été réalisé par la menuiserie Déterne, le plancher de l'entrée refait, les portes repeintes et du sable ajouté sous le préau.



Pour l'heure, l'avenir de notre école n'est pas inquiété malgré ses effectifs en baisse. Mais qu'en sera-t-il demain ?

Commerces et artisans de Franchesse de 1914 à 2022

La Commune vient de faire éditer un **fascicule** retraçant l'histoire des commerces et artisans de Franchesse à partir de photos, documents et cartes postales et sur la base de nombreux témoignages oraux. Ce travail est parti de la lecture d'un article d'André Despret « *Chronique locale des commerçants et artisans de Franchesse en 1914* » qui a donné l'idée de remonter le temps de 1914 à 2022.

Commerces et artisans de Franchesse de 1914 à 2022



Commune de Franchesse, octobre 2022

Le document n'a aucune prétention historique ou scientifique, simplement le souvenir d'activités dans le village dont beaucoup encore se souviennent.

Il est découpé par grandes **artères géographiques** : la place, la grande rue, les fossés, la route d'Ygrande et la route de Couleuvre.

On y retrouve les noms de **familles** bien connues à Franchesse : Auboiron, Barathon, Beauptuis, Berthier, Chanier, Cheminot, Collin, Desamais, Despret, Desternes, Gaume, Guyonnet, Jacquet, Lange, Lavignon, Léger, Marchand, Méténier, Perrin, Petit, Philipon, Rage, Serre, Valnon, pour ne citer qu'eux.

L'ensemble fait ressortir la vie de notre village sur plus d'un siècle, une vie riche d'échanges et d'activités qui a façonné le village d'aujourd'hui fier de ses racines. A noter que la commune comptait 1161 **habitants** en 1911, 933 en 1936, 675 en 1968, 451 en 1999 et 487 en 2022.

Nous remercions toutes celles et ceux qui par leurs témoignages et leur aide ont permis l'édition de ce document.

Le document est **disponible gratuitement** en mairie.

